AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-5-80323923

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 168 (12/80) 8 MAI 1980

VIGNE

EXCORIOSE

Le développement de la végétation est irrégulier. En général, le stade du deuxième traitement (DE) est proche ou même atteint dans les situations précoces (Colombard en Charente, Chardonnay en Haut-Poitou). Se reporter à notre bulletin 166 pour le choix des produits. Ajouter un anti-oïdium lors du deuxième traitement dans les vignes sensibles.

BLACK-ROT

Nous rappelons que la lutte est obligatoire contre cette maladie dans la zone des V.D.Q.S. du Haut-Poitou.

Cependant les conditions climatiques favorables à l'évolution de cette maladie (pluies répétées) n'ont pas été notées depuis le débourrement: Il est donc encore trop tôt pour commencer la lutte dans la totalité des parcelles. Seules les parcelles situées à proximité d'un foyer repéré l'an dernier recevront un traitement au stade E (première feuille étalée), ce qui correspondra à un traitement anti excoriose.

NOCTUELLES

Précisons que Reldan s'applique en pulvérisation sur le sol.

COLZA

CHARANCONS DES SILIQUES

Malgré le beau temps de la période du 28 Avril au 6 Mai, les captures sont en général faibles ce qui laisse supposer une infestation limitée. Rester toutefois vigilant et continuer les contrôles en végétation pendant une dizaine de jours.

CEREALES

MALADIES DU FEUILLAGE SUR ORGE d'HIVER

En général, la situation est saine, en raison de la sécheresse qui persiste depuis le début d'Avril. Seules quelques parcelles à fort développement végétatif peuvent éventuellement être traitées au stade gonflement-sortie des barbes, si l'oïdium se développe, ou si la rhynchosporiose atteint les dernières feuilles.
Remarque sur certaines variétés d'orge d'hiver à 2 rangs, on remarque à l'épiaison des glumes vides et transparentes sur de nombreux épis. Ce phénomène n'a aucune origine pathologique. Il a pour cause les gelées de la dernière décade d'avril, qui ont provoqué l'avortement des fleurs.

MALADIES DU FEUILLAGE DES BLES d'HIVER

La situation est saine, et sauf s'il survient une longue période chaude et pluvieuse avant l'épiaison, la septoriose et les rouilles ne devraient pas se développer de façon inquiétante : attendre pour décider un traitement éventuel.
Exceptionnellement, sur les parcelles de Cocagne ou Hardi attaquées par l'oïdium, il est conseillé d'intervenir sans attendre l'épiaison, en utilisant la spécialité

P.1.400

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

Bayleton 25 (0,5 Kg/ha) qui assurera la protection jusqu'à la fin de la période sensible, tout en bloquant le développement éventuel de la septoriose des feuilles (S. tritici).

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

En fonction de la croissance végétative depuis le dernier traitement préconisé et compte tenu des précipitations enregistrées et des prévisions météorologiques, renouveler la protection des arbres en début de semaine prochaine.

OIDIUM

Le temps ayant été favorable au développement de cette maladie, associer un anti-oïdium à la bouillie anti-tavelure.

PUCERONS ET CHENILLES DEFOLIATRICES

Les premiers pucerons verts du pommier, cendrés du poirier et du pommier ainsi que des chenilles arpenteuses et de bombyx sont visibles depuis quelque temps. La multiplication des pucerons risque de devenir active si la température s'élève. Les dégâts des chenilles sont déjà bien visibles (feuilles enroulées et entamées). Dans les vergers où ces insectes sont rencontrés, profiter du traitement fongicide pour intervenir avec un insecticide non dangereux pour les abeilles si la floraison n'est pas terminée. On utilisera des spécialités à base des matières actives indiquées (dans le tableau du précédent bulletin), pour lutter contre les pucerons. En présence de chenilles, employer de la phosalone à 60 g/hl (Azophène, Zolone) ou de l'endosulfan à 60 g/hl (nombreuses spécialités); ne traiter que lorsque la température est supérieure à 12°C.

Surveiller également les arbres fruitiers à noyaux.

FEU BACTERIEN

Nous prions les arboriculteurs de bien vouloir nous signaler tout dessèchement anormal sur poirier et aubépine. Bien que cette maladie ne soit pas encore présente dans la région, il convient en effet de prendre toute précaution utile pour sa détection éventuelle.

CULTURES LEGUMIERES

SEPTORIOSE DU CELERI (PEPINIERES)

La protection des pépinières doit être assurée de façon parfaite par des traitements préventifs systématiques, afin que les plants soient sains au moment de la plantation. Sont homologués : bénomyl à 40 g/hl (Benlate), mancozèbe à 160 g/hl(nombreuses spécialités), oxyquinoléate de cuivre à 60 g/hl (Quinolate 400)manèbe + zinèbe à 140 + 18 (nbses spéc.). Sont également utilisables : produits cupriques à 250 g/hl de Cu, carbatène + manèbe à 40 g + 120 g (Organil 66, Mancatène 80), carbendazime à 40 g/hl (nbses spéc.),captafol à 160 g/hl (Difosan, Orthodifolatan), manèbe à 160 g/hl (nbses spéc.), thiophanate-méthyl à 70 g/hl (Pelt), propinèbe à 210 g/hl(Antracol).

TEIGNE DU POIREAU

Le premier vol de teigne du poireau est rarement dangereux, et les traitements doivent être limités à des situations très infestées l'automne dernier ou proches des lieux d'hivernation : haies, bâtiments d'exploitation. Les oeufs qui auraient été déposés commencent à éclore, et un traitement peut être appliqué dès réception dans de telles parcelles.

Sont homologués des produits à base de azinphos éthyl et méthyl à 40 g/hl (nbses spéc.) et de chlorpyriphos méthyl à 45 g/hl (Reldan).

Sont également utilisables : chlorfenvinphos à 40 g/hl (Birlane), malathion à 75 g/hl (nbses spéc.), méthidathion à 30 g/hl (Ultracide), parathion méthyl à 40 g/hl (nbses spéc.), phosalone à 60 g/hl (Zolone-Azofène), tétrachlorvinphos à 150 g/hl (Gardona).

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 8 Mai 1980 - Précédente note : Bulletin n° 167 du 28 Avril 80
N° de papier de presse : 535 AD.